

**QUESTIONNAIRE CONCERNANT L'AVANT-PROJET  
DE MODIFICATIONS DE LA LOI SUR LE REGIME COMMUNAL**

Afin de pouvoir mieux prendre en compte votre point de vue, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

1. Etes-vous favorable à l'approbation globale du budget par l'assemblée primaire ? (art. 16 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

2. Etes-vous favorable à l'octroi du droit de cité communal par le conseil municipal en lieu et place de l'assemblée bourgeoisiale ? (art. 35 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

3. Etes-vous favorable à l'obligation faite aux communes d'établir une planification financière (plan financier) ? (art. 79 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

4. Etes-vous favorable à l'obligation faite aux communes de procéder à des amortissements comptables ? (art. 80 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

5. Etes-vous favorable à l'obligation faite aux communes de porter à la connaissance du Département cantonal compétent le nouveau plan financier en cas de découvert au bilan ? (art. 81 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

6. Etes-vous favorable à la nomination par le Conseil d'Etat d'un préposé si l'équilibre à terme des finances communales n'est pas assuré ? (art. 82 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

7. Etes-vous favorable à ce que l'organe de révision comprenne des réviseurs indépendants de l'administration communale et qui sont au bénéfice d'une habilitation ? (art. 83 de l'avant-projet)

Oui  Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

8. Etes-vous favorable à l'institution de la conférence des présidents de communes ? (art. 113 de l'avant-projet)

Oui

Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

9. Etes-vous favorable à l'introduction du référendum facultatif pour certaines décisions de l'association de communes ? (art. 125 de l'avant-projet)

Oui

Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

10. Etes-vous favorable à une disposition permettant d'imposer la fusion aux communes dans certaines circonstances ? (cf. rapport résumé, p. 8)

Oui

Non

Si oui, dans quelles hypothèses :

- si une commune connaît des difficultés financières durables et se trouve dans une situation critique
- si une commune est complètement assistée par la péréquation
- si une commune n'est plus en mesure d'assurer un fonctionnement de ses institutions conforme à ce que la loi exige et que la situation ne s'améliorera pas dans les années à venir
- si une commune fait seule obstacle à une fusion alors que les autres qui l'entourent ont réussi à se mettre d'accord pour procéder à une fusion plus importante
- autre (à préciser) .....

Oui Non

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

11. Etes-vous favorable à l'institution du plan directeur des fusions de communes ? (art. 136 de l'avant-projet)

Oui

Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

12. Etes-vous favorable à la suppression de la procédure d'homologation pour les actes à caractère financier (emprunts, ventes, cautionnements, etc.) ? (art. 151 de l'avant-projet)

Oui

Non

Commentaires éventuels :

.....  
.....  
.....

**Le questionnaire est à retourner d'ici au 30 juin 2002 au :**

Service des affaires intérieures Avenue de la Gare 39 1951 Sion	Sceau et signature
---	--------------------